

DECEMBRE

Depuis le début de l'année 2002, le Parc naturel régional de Camargue est géré par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui a repris tout le personnel et bénéficie de l'ensemble des financements nécessaires à la mise en œuvre d'un programme ambitieux pour la Camargue.

Le GIP regroupe aujourd'hui l'Etat, les Collectivités locales, et plus de 41 structures associatives et professionnelles de Camargue.

Toutefois, le maintien de l'ancienne structure de gestion, une Fondation privée, a conduit le Gouvernement à dépêcher une mission de conciliation pour définir les modalités de cohabitation des deux structures.

Il revient maintenant à la Fondation et au GIP de se prononcer sur les propositions formulées par Hubert Blanc, Conseiller d'Etat chargé de cette conciliation. Le rapprochement des deux structures lui paraît possible : « compte tenu de l'attachement profond et unanime qui a été exprimé en faveur du Parc qui est un facteur et un témoin irremplaçable de l'identité camarguaise ».



c'est le cas actuellement de l'Etang de Berre et de la Vallée de la Durance.

Dans le cadre du Contrat de Delta et de la Charte de l'eau, pilotés et animés par le Parc, il apparaissait souhaitable que la Camargue soit identifiée comme « défi territorial ». C'est chose faite aujourd'hui et cela va permettre à la Camargue de bénéficier d'aides supplémentaires pour les actions qui seront définies par les acteurs locaux dans le cadre de la concertation en cours.

Contact : Delphine Marobin

ACTIONS EN COURS

LA CRUE DU RHONE MOBILISE L'EQUIPE DU PARC

Depuis le 16 novembre, à tour de rôle, les agents du Parc effectuent des rondes pour la surveillance de la digue du Petit Rhône entre Albaron et le Pont de Sylvéreal. Ils partagent cette mission avec 15 autres équipes de surveillance des digues de Camargue, services municipaux des communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer, de Port-St-Louis-du-Rhône, agents de la Direction départementale de l'Équipement, de Voies navigables de France, Service navigation, et gardes du Symadrem.



Les fortes pluies qui se sont abattues sur la haute vallée du Rhône et de la Saône il y a dix jours ajoutées à celle du bassin inférieur concernant les affluents cévenoles et des Alpes ont maintenu le débit du fleuve au-dessus des 5 000 m³/secondes avec des pics successifs à plus de 7 000 m³/s pour

atteindre les 9 000 m³/s dans le week-end du 16 novembre et 10 000 m³/s le lundi 25 novembre.

Sur 13 jours et 8 nuits 14 agents du Parc se sont relayés sans relâche sur la digue.

Ils ont pu détecter plusieurs fuites, plus particulièrement entre le Mas d'Eymini et le Château d'Avignon. Celles-ci ont pu être colmatées au fur et à mesure par les services et les entreprises mobilisées dans le cadre du plan d'alerte et de secours.

Cette situation a perduré pendant plus d'une semaine où le Rhône, comme "un yoyo", est monté et descendu en fonction des épisodes pluvieux successifs qui ont touché tour à tour les différents secteurs de la vallée du Rhône.

Ainsi les affluents ont rechargé en permanence le fleuve à un débit obligeant le maintien du plan d'alerte et de secours.

Il faut remercier ici tous ceux qui se sont mobilisés pour garantir la sécurité des biens et des personnes.

Contact : Régis Vianet

LA CAMARGUE, UN « DEFI TERRITORIAL » POUR L'AGENCE DE L'EAU

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, dans le cadre de son 7^{ème} programme transitoire, entend de renforcer sa politique territoriale. Cela se traduit notamment par la désignation de « défis territoriaux » où, sur la base d'objectifs opérationnels, des actions prioritaires peuvent être financées à des taux préférentiels,

UN NOUVEAU CHARGE DE MISSION

« EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES » Depuis le 1^{er} décembre 2002, Stéphane Marche remplace Christophe Vivier, parti animer la Commission locale de l'Eau du futur schéma d'aménagement et de gestion des eaux du fleuve Hérault.

Stéphane Marche aura en charge la mise en œuvre d'une gestion globale et concertée de l'eau sur le territoire du Parc.



Basée sur une forte présence territoriale et de nombreuses actions de coordination et de concertation, sa mission comprend la mise en œuvre du Contrat de Delta pour la Camargue, la préparation de la Charte de l'Eau, la concertation permanente avec les acteurs de l'eau sur le territoire (élus, usagers, administrations), ...

UNE NOUVELLE SECRETAIRE POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE

Cécile Héritier a rejoint l'équipe du Parc. Elle remplace Annie Thiebault partie en retraite. Tous nos remerciements à Annie qui a œuvré au Parc, pendant plus de 25 ans, pour la Camargue et les Camarguais.

LES NATICES

Lors de coups de mer d'automne et d'hiver, il est fréquent d'assister à un phénomène que les pêcheurs appellent le « rejet ». En effet, les puissantes houles d'est et de sud-est déterrent un grand nombre d'organismes qui sont rejetés sur le littoral après la tempête, une fois que le niveau de la mer baisse. Le secteur de Beauduc par sa position géographique est le lieu habituel des « laisses de mer ». Parmi la multitude de vers, algues et coquillages rejetés qui témoignent de la richesse des fonds au large de la Camargue, un des mollusques les plus fréquents est la Naticce.



4 espèces différentes peuvent être observées sur le littoral Camarguais. Les Natices sont des prédateurs sans pitié qui percent à l'aide d'une trompe (la radula) d'autres coquillages comme les palourdes ou les tellines afin d'en aspirer la chair. Avec un peu de chance, notamment en fin d'hiver, vous pourrez aussi trouver les pontes circulaires de ses coquillages, souvent séchées et enrobées de sable.

A VOS AGENDAS

• 11 décembre à 9h30 au Mas du Pont de Rousty, Conseil d'administration du G.I.P Parc naturel régional de Camargue

• 16 décembre à 18h30 au Relais culturel des Saintes-Maries-de-la-Mer, remise des prix des courses de taù 2002

• 17 décembre à 14h au Mas du Pont de Rousty, Commission scientifique et technique



CLIN D'OEIL DU RHONE !



Coll. E.C. Droit réservé. Collection du Musée camarguais

Quelques fois le Rhône est surprenant... et pourtant quoi de plus naturel ?

Le Rhône gelé. Arles, le 14 février 1929.

La couche de glace est si épaisse que des hommes traversent d'un bout à l'autre.

Les 1ères rencontres du Parc naturel régional de Camargue du 19 novembre 2002 au 16 janvier 2003 : La pêche en Camargue

A partir de cet automne et jusqu'en janvier 2003, la Maison du Parc jette un éclairage original sur la pratique de la pêche en Camargue.

Une série d'expositions, de conférences et d'animations abordent cette pratique sous des angles très variés. Pour satisfaire le public le plus large, le programme alterne des conférences-débats, spectacles vivants et animations de terrain.

Les deux expositions permettent d'approcher le monde de la pêche en image. La première exposition très interactive (film, bandes sonores, jeux...) aborde les relations de l'homme occidental au fleuve Rhône à travers la pêche et nous emmène jusqu'au Brésil pour nous expliquer à travers une série d'objets étranges les relations des indiens d'Amazonie avec leur fleuve... La seconde exposition met en lumière le fonctionnement naturel des zones humides.

Toutes les animations sont libres et gratuites ainsi que les expositions.

Expositions

- Du 19 novembre 2002 au 16 janvier 2003

-Exposition « Alors ça mord ? » réalisée par la Maison du Rhône à Givors. A caractère ethnologique, cette exposition traite des relations entre l'homme et le fleuve à travers la pratique de la pêche.

-Exposition « Sauvons les étangs du Languedoc-Roussillon » réalisée par le Comité de liaison des espaces protégés en Languedoc-Roussillon. Cette exposition traite des milieux lagunaires méditerranéens et de la pêche dans ces milieux .

-Présentation d'aquarium avec des poissons du delta du Rhône.

Conférence-débats (entrée libre)
à la Maison du Parc 04 90 97 86 32

- 6 décembre à 18 h : «l'anguille en Méditerranée et dans le delta du Rhône» (gestion, protection et exploitation) par Jean-Yves Menella, chef de projet à l'association Migrateurs Rhône Méditerranée.

- 12 décembre à 18 h : « Richesses des milieux aquatiques du delta, usages et exploitation par l'homme » par Jean-Pierre Quignard, professeur d'ichtyologie à l'université Montpellier 2, Jean-Yves Menella, chef de projet à l'association Migrateurs Rhône Méditerranée et Delphine Marobin du Parc naturel régional de Camargue.

- 8 janvier 2003 à 18 h : «Une rencontre avec la culture et les métiers de la pêche» par François Marty, pêcheur professionnel et ethnologue.

Animation (tout public)

- 7 décembre de 9 h à 11h : relevé de filets, d'un pêcheur professionnel et animation autour de la pêche à l'anguille (Renseignements et réservation à la Maison du Parc au 04 90 97 86 32).

Spectacle vivant

- 10 janvier 2003 à 14h30 et 11 janvier à 16h «Poisson pêcheur»

embarquement sans parole pour tout matelot (adulte ou enfant dès 5 ans) par la compagnie «Le Lutin» théâtre d'image.

Des animations scolaires

- Ateliers sur la pêche et les poissons pour les écoles de Camargue et des environs.

Contact : Julien Faure au 04 90 97 10 40

